Banque centrale européenne BCE. Rapport 2000

2001/2090(COS) - 20/06/2001

La commission a adopté le rapport de sa présidente, Mme Christa RANDZIO-PLATH (PSE, D), sur le rapport annuel de la BCE. Les députés demandent à la BCE de revoir sa politique, en particulier ce qui concerne l'objectif à atteindre en matière d'inflation. La résolution se demande si la définition donnée par la BCE à la stabilité des prix est compatible avec les objectifs des autres banques centrales. De plus, elle "regrette que rien n'ait été fait pour publier les questions examinées au conseil des gouverneurs de la BCE" et réclame plus de transparence par le biais de la publication de synthèses expliquant, sans citer de noms, les positions défendues lors des réunions du conseil des gouverneurs de façon à préserver l'anonymat des intervenants. La commission souhaite également que la BCE publie un modèle économétrique convivial ainsi qu'un rapport semestriel général sur l'évolution économique dans les différents pays de la zone euro afin de permettre la comparaison des bonne pratiques et un dépistage précoce des problèmes potentiels dans cette zone.